

Les autres postes figurant au passif sont les suivants: divers comptes d'ordre (à l'égard desquels il existe quelque incertitude quant au règlement), 345.5 millions; caisses de dépôt et de fiducie (comprenant diverses caisses confiées au receveur général ou gardées en dépôt à diverses fins), 185.1 millions; crédits différés (soldes dont le règlement comptable ultérieur est connu mais qu'on garde en dépôt jusqu'à ce que certaines conditions soient remplies), 130 millions; et compte des dettes des provinces (règlements découlant d'ententes conclues à l'époque de la confédération), 11.9 millions.

L'actif productif de l'État contre-balance ce passif et, jusqu'à un certain point l'explique, puisqu'une partie appréciable de la dette totale s'y rattache. Cet actif se compose essentiellement d'éléments rapportant des intérêts, des bénéfiques ou des dividendes, d'éléments très liquides (tels que les encaisses et les fonds départementaux de roulement) ainsi que de dépenses payées d'avance et de divers comptes d'ordre.

On estime que l'actif productif global de l'État s'élèvera à 7,215.5 millions le 31 mars 1953. Le montant des principales rubriques de l'actif productif à cette date est estimé aux chiffres suivants: espèces et autres actifs courants, 2,516.7 millions; prêts à des organismes de la Couronne ou placements dans ces organismes, 1,687.9 millions; autres prêts et placements (y compris les prêts aux gouvernements provinciaux et municipaux, aux gouvernements du Royaume-Uni ou d'autres pays, les cotisations aux organisations internationales et un certain nombre d'avances diverses aux anciens combattants et à d'autres personnes), 2,528.2 millions; frais différés, 252 millions; fonds d'amortissement et autres placements destinés au rachat de la dette fondée non échue, 27.1 million; comptes des dettes provinciales, 2.3 millions; divers comptes d'ordre, 201.3 millions.

La réserve à l'égard de pertes possibles sur la réalisation éventuelle d'actifs productifs, qui représente une inscription comptable de 545.9 millions de dollars, est déduite de l'actif productif total, dans le bilan, ce qui porte le total net de l'actif productif à 6,669.6 millions.

A. CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE VALEURS PASSIVES AU COURS DE L'ANNÉE 1952-1953

On prévoit que le total des valeurs passives brutes de l'État augmentera de 274.9 millions pendant l'année financière. La plus importante augmentation est celle de la dette fondée non échue de l'État qui s'accroîtrait de 142.2 millions, passant de 14,695.4 millions au 31 mars 1952 au montant estimatif de 14,837.6 millions au 31 mars 1953. Les autres majorations sont de 141.6 millions aux comptes d'assurance, de pension et de garantie, de 41 millions dans les divers comptes d'ordre, de 53.3 millions dans les comptes de dépôt et de fiducie et de 5.4 millions dans les crédits différés. Cette augmentation est cependant contre-balançée par la réduction de 108.6 millions au titre de la dette flottante.

La dette flottante

Selon les prévisions, la dette flottante diminuera de 108.6 millions au cours de l'année financière en raison surtout de diminutions de 63.9 millions au titre de chèques et de mandats impayés et de 32 millions d'effets payables. Ces derniers constituent un nouveau compte destiné à recevoir les chèques émis en avril en paiement de comptes relevant de l'année financière terminée le 31 mars et qui étaient autrefois inscrits comme chèques non payés. Aux fins de comparaison, on a indiqué le passif correspondant pour l'année terminée le 31 mars 1952, lequel a été établi de la même manière.